



Monsieur le directeur
de la CAF du Calvados
Avenue du VI Juin
14000 CAEN

Caen, le 12 Juin 2008

Monsieur le Directeur,

Suite aux préavis de grève que nous avons déposés, nous demandons l'ouverture de négociations à la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados sur les points suivants :

- Attribution d'une prime de 1000 Euros conformément à l'article 7 des dispositions de la loi numéro 2008-111 du 08 février 2008 pour le pouvoir d'achat, acompte sur le rattrapage de la perte des salaires.
- Attribution de 50 points pour tous les employés et cadres.
- Passage de tous les niveaux I & II au niveau III, de tous les niveaux III au niveau IV, de tous les niveaux IV au niveau V.
- Créations d'emplois avec embauches pour assurer la qualité du service rendu aux allocataires et améliorer les conditions de travail des agents.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Syndicat SUD Solidaires Protection Sociale
Le Délégué Syndical
P. FERÉY